

Peu de monde à la conférence sur l'énergie solaire



Peu de monde mais beaucoup d'informations retenues à la conférence organisée par la communauté de communes du Grésivaudan.

Faisant suite à la quinzaine des énergies renouvelables, du 1er au 15 avril, organisée par la communauté de communes du Grésivaudan, une conférence s'est tenue jeudi, dans la salle du conseil municipal, afin de découvrir les avantages et les aides financières pour l'installation d'un système solaire thermique.

Les participants, qui étaient peu nombreux, ont été accueillis par Vincent Gounon, 1er adjoint, assisté d'Anne Forêt, de la communauté de communes du Grésivaudan, et de Daniel Chatelain, de l'Association pour une gestion durable de l'énergie (Ageden).

Anne Forêt a rappelé qu'il existe une aide financière de la communauté de communes du Grésivaudan, comprise entre 600 et 15 800 euros, à destination des particuliers en maison individuelle pour une résidence principale, pour les constructions neuves ou dans des logements existants.

Daniel Chatelain, est intervenu, pour présenter les différents systèmes existants, très souvent utilisés par les professionnels et qui s'adaptent très bien à un usage particulier comme le chauffe-eau solaire.

Bien que la salle du conseil ne se soit pas remplie, les participants ont su retenir les mots de cette conférence, ils pourront, à leur tour, se faire les messagers auprès des absents.